



UN AUTRE AVOCAT MEMBRE DU CRDP NOMMÉ JUGE À LA COUR DU QUÉBEC

Pendant plusieurs années, M^e Marc-Antoine Carette a défendu plusieurs de nos membres faisant l'objet de procédures criminelles. Il participait également au Colloque du CRDP à titre de conférencier ainsi qu'à la rédaction d'articles dans cette revue.

Celui-ci a été nommé juge à la Cour du Québec le 27 février 2020, à la Chambre criminelle et pénale de Longueuil. Notons qu'il s'agit du troisième avocat membre du CRDP nommé juge, le premier étant M^e Éric Downs et le second, M^e Magali Lepage.

Les avocats du bureau de M^e Carette me confirment qu'ils continueront à offrir à tous les membres de l'APPQ l'assistance judiciaire en matière criminelle et lors d'enquêtes du BEI. Il s'agit de M^{es} Tristan Desjardins, Charles B. Côté et Julie Bolduc.

Le tout transmis pour votre information.

Jacques Painchaud, LL.M. (droit)
Vice-président à la Discipline et à la déontologie